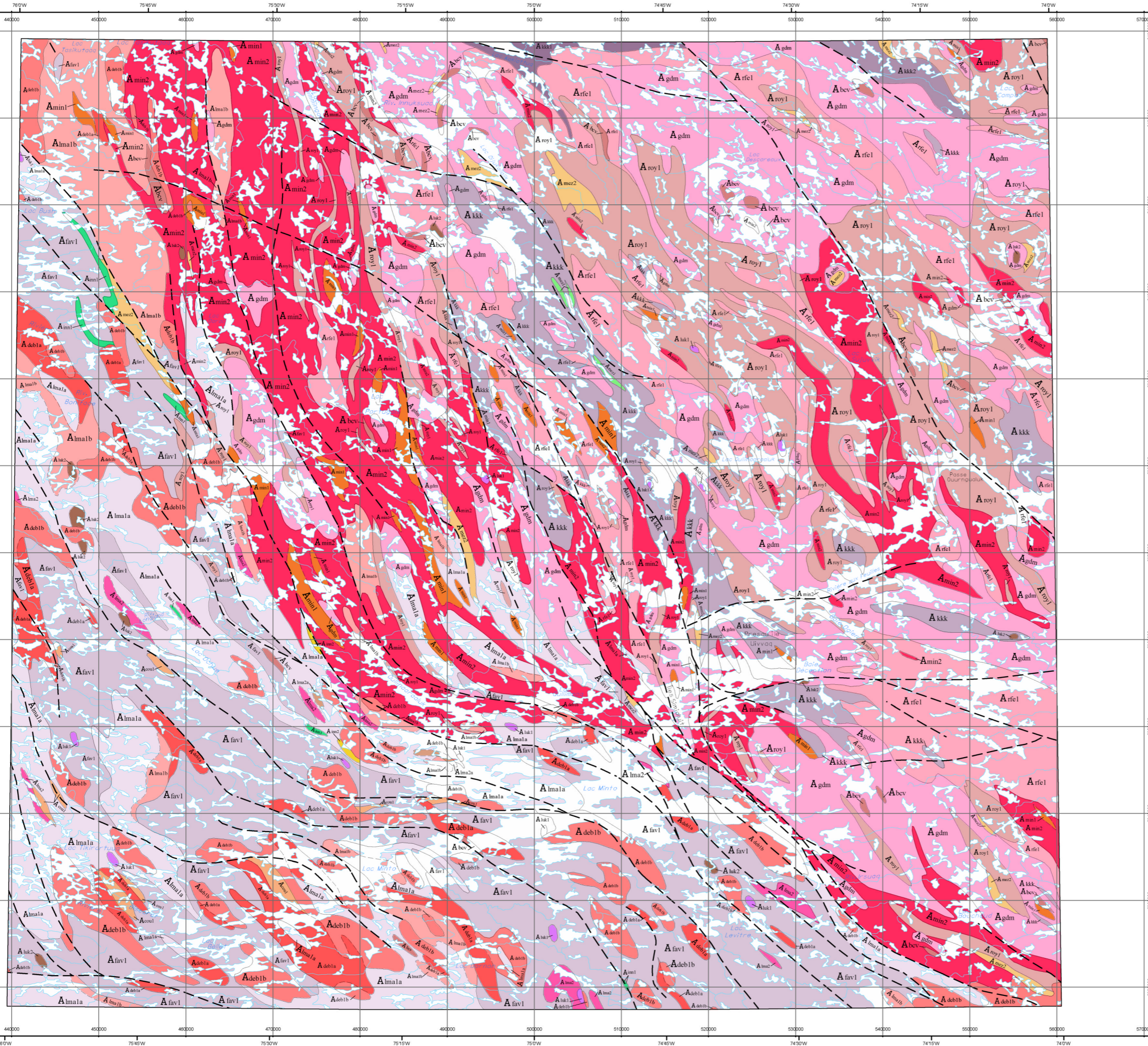


Compilation géologique - LAC MINTO

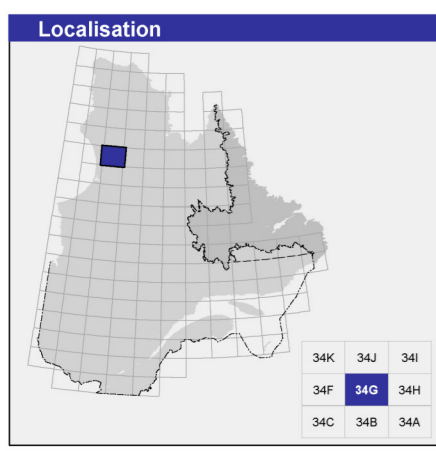
34G



LÉGENDE STRATIGRAPHIQUE

- ARCHÉEN**
- Complexe de Le Roy**
- Aroy1** Diatexite à grenat + cordiérite ± sillimanite ± magnésite ± orthopyroxène de composition granitique à tonalitique. Ces roches sont hétérogranulaires et ont une couleur gris jaunâtre. La présence de grandes quantités de schlieres de biotite et d'enclaves de paragneiss confère un aspect hétérogène à l'unité.
- Suite de Morrice**
- Agdm** Granite leucocrate à biotite, de couleur gris rosé, homogène, d'aspect massif, de granulométrie moyenne à très grossière, localement légèrement porphyrique. Il contient moins de 2 % de minéraux mafiques. Enclaves de composition variée provenant des lithologies encaissantes.
- Suite de Quillinaaraaluk**
- Akk2** Gabbro et gabbronorite d'aspect massif, de granulométrie moyenne à grossière, qui contiennent de 5 à 15 % de phénocristaux de hornblende verte de 1 à 3 cm de longueur. Ils sont recoupés par des injections blanchâtres de granite ou de tonalite qui produisent une texture bréchique.
 - Akk1** Roches ultramafiques composées de pyroxénite et d'un peu de pérotilite. Ces roches ont un aspect massif, de granulométrie moyenne à grossière et une couleur vert foncé ou gris noirâtre. L'unité peut contenir du gabbro ou du gabbronorite d'aspect massif. Toutes ces roches contiennent de 5 à 15 % de phénocristaux de hornblende verte de 1 à 3 cm de longueur. Elles sont recoupées par des injections blanchâtres de granite ou de tonalite qui produisent une texture bréchique.
- Suite de Loups Marins**
- Unité à orthopyroxène**
- Ama2** Enderbite et diorite quartzifère à hypersthène. Ces roches ont une teinte verdâtre, un aspect qui varie de massif à bien folié et elles possèdent une granulométrie moyenne à grossière. Elles contiennent moins de 10 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques et elles possèdent une susceptibilité magnétique élevée, un peu d'opaldite et de charnockite.
 - Ama2a** Diorite (± quartzifère) à hypersthène et gabbronorite. Ces roches ont une teinte verdâtre, un aspect qui varie de massif à légèrement folié et elles possèdent une granulométrie moyenne à grossière. Elles contiennent entre 15 et 30 % d'amas de minéraux mafiques et elles possèdent une susceptibilité magnétique élevée.
- Unité à clinopyroxène**
- Ama1b** Grandiorite à biotite + hornblende ± clinopyroxène, de couleur gris rosâtre à gris violacé, d'aspect massif à folié, de granulométrie moyenne à grossière, légèrement porphyrique. Caractérisée par la présence d'une quantité variable de cristaux de plagioclase saumon ou bourgogne. Possède une susceptibilité magnétique élevée.
 - Ama1a** Leucotonalite à biotite ± clinopyroxène (5 % de minéraux mafiques) et tonalite mésocrate à biotite + hornblende ± clinopyroxène (12 à 15 % de minéraux mafiques). Ces roches ont une couleur gris violacé, un aspect massif à folié et une granulométrie fine à moyenne. Un peu de diorite quartzifère à biotite + hornblende ± clinopyroxène. Toutes les roches de l'unité Alma1a contiennent des cristaux de plagioclase bourgogne.
- Suite de lac Minto**
- Amin2** Enderbite et diorite à hypersthène. Ces roches ont une teinte verdâtre, un aspect massif à folié et une granulométrie moyenne à grossière. Elles contiennent entre 5 et 20 % d'amas de minéraux mafiques. Elles sont injectées par un matériel charnockitique en contact diffus. Un peu d'opaldite et de charnockite. Enclaves intermédiaires à mafiques fréquentes. Les enclaves et les injections donnent un aspect hétérogène à l'unité.
 - Amin1** Diorite à hypersthène et gabbronorite, de couleur gris verdâtre, massifs à foliés, avec une granulométrie moyenne à fine à moyenne. Ces roches contiennent entre 15 et 35 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques constitués d'orthopyroxène, de clinopyroxène, de hornblende et de biotite rouge.
- Suite de Desbergères**
- Adeb1b** Granite leucocrate à biotite, de couleur gris rosâtre, d'aspect massif, de granulométrie moyenne à très grossière, localement légèrement porphyrique. Il contient moins de 2 % de minéraux mafiques. Enclaves de composition variée provenant des lithologies encaissantes.
 - Adeb1a** Grandiorite et granite à biotite + hornblende, gris rosâtre à rose pâle, d'aspect massif à légèrement folié, de granulométrie moyenne à grossière, localement légèrement porphyriques renfermant entre 2 et 15 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques; comprend un peu de monzodiorite quartzifère. Toutes ces roches possèdent une susceptibilité magnétique élevée.
- Suite de la rivière aux Feuilles**
- Aref1** Grandiorite à biotite ± hornblende, gris pâle à gris rosé, d'aspect massif à légèrement folié, de granulométrie moyenne à grossière, localement légèrement porphyrique, renfermant moins de 10 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques. La roche contient une phase granitique à grains grossiers en contact diffus avec la grandiorite.
- Suite de Bacqueville**
- Abev** Diorite foliée à gneissique, de teinte gris clair à gris foncé, de granulométrie fine à moyenne et possédant une texture granoblastique bien développée. Présence de 5 à 20 % de mobilisat blanchâtre de composition tonalitique à granitique. Contient un peu de gabbro, de gabbronorite et de roches ultramafiques à texture granoblastique.
- Suite de Kakiattug**
- Akk1** Non divisée : leucotonalite à biotite, gris pâle, d'aspect massif à folié, de granulométrie fine à moyenne, contenant moins de 10 % de biotite sous forme de petits feuilletés disséminés ou regroupés en amas. Présence de phases granitiques formant des rubans et des amas aux contacts diffus et graduels avec la phase tonalitique. Enclaves de paragneiss, de diorite et d'amphibolite.
 - Akk2** Tonalite granitisée : tonalite à biotite-hornblende + épidoite-titanite-allanite; leucocrate, foliée, grain fin à moyen, contient des injections de granite hololeucocrate et des phases granitiques, possiblement dérivée de la granitisation (ou du métasomatisme) de Akk1; gris pâle à gris rosé.
 - Akk3** Tonalite homogène : tonalite à biotite-hornblende ± épidoite ± titanite ± allanite; leucocrate, homogène, foliée, grain fin à moyen, gris pâle à gris foncé.
- Suite de Favard**
- Afav1** Leucotonalite à biotite, gris pâle, d'aspect massif à folié, de granulométrie fine à moyenne, contenant moins de 10 % de biotite sous forme de petits feuilletés disséminés ou regroupés en amas; un peu de tonalite et de diorite quartzifère à hornblende + biotite (10 à 35 % de minéraux mafiques). Présence de phases granitiques formant des rubans et des amas aux contacts diffus et graduels avec la phase tonalitique. Enclaves de diorite et d'amphibolite.
- Suite de Coursolles**
- Acou1** Diorite à hornblende + biotite, de couleur gris moyen à gris pâle légèrement verdâtre, d'aspect massif à bien folié et de granulométrie moyenne à grossière. Les minéraux mafiques (20 à 50 %) forment des amas centimétriques souvent étirés dans la foliation. Possède une susceptibilité magnétique élevée. Présence de phases granitiques formant des rubans et des amas aux contacts diffus et graduels. Contient un peu de diorite quartzifère et de gabbro à hornblende + biotite.
- Complexe d'Innuksac**
- Ainu2** Paragneiss migmatitisés à biotite, grenat, cordiérite, de granulométrie fine à moyenne et de teinte grisâtre avec une surface d'altération gris jaunâtre. La migmatitisation est marquée par la présence de bandes centimétriques à métriques (10 à 25 %) de mobilisat constitué d'un granite ou d'une tonalite blanchâtre. Contient quelques formations de fer et un peu d'amphibolite.
 - Ainu1** Amphibolite fine, bien foliée, d'aspect rubané et à texture granoblastique bien développée. Contient quelques formations de fer et un peu de paragneiss.
- Complexe de Mézard**
- Ame2** Paragneiss migmatitisés à biotite, grenat, cordiérite, sillimanite ± orthopyroxène ± staurolite. La roche a une couleur gris brunâtre avec une altération brun jaunâtre à brun rouille. La foliation est généralement forte et accentuée par la présence de bandes centimétriques à métriques de mobilisat blanchâtre de composition granitique à tonalitique. Quelques formations de fer.
 - Ame1** Amphibolite fine et roches felsiques d'origine volcanique. Ces roches ont une texture granoblastique bien développée.

34G



Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 18
 Longitude d'origine : 75°00'
 Latitude d'origine : 0°

Frontières

----- Frontière internationale
 - - - - - Frontière interprovinciale ou interétatique
 - - - - - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 5 10 15 20 km
 1:250 000

Sources

Données **Organisme** **Année**
 Géologie : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2008
 Géologie Québec
 Topographie : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 1996
 Direction de l'information géographique

Réalisation

Révision stratigraphique : Martin Simard (2007)
 Références : Percival, J. A., Skulski, T., Card, K.D., Lin, S. (1995) - Geology of the Rivière Kogaluc-Lac Qualluatiq Region (parts of 34-J and 43-O), Québec, Geological Survey of Canada, Open file 3112, scale 1:25 000
 Percival, J. A. et Card, K. D. (1994) - G.C.C., carte 1854A
 Simard, M., Chevê, S., Labbé, J.-Y., Sharma, K.N.M. (2005) - RG 2004-04

Assistance technique : Hélène Gagné, Christian Garneau, Gertrude Janssen, Cynthia Labrecque

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec
 Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec

